

PROLOGUE

collectionneurs. Du reste, c'était l'époque de la légende noire de l'Inquisition, mais aussi des manuscrits retrouvés (qu'ils soient vrais ou faux) et des pastiches sur lesquels reposait une partie importante de la production littéraire du moment.

Nous ignorons combien Thomas Boone, l'agent envoyé par la British Library, dut batailler cet après-midi-là pour s'adjuger le précieux manuscrit³. Soumis aujourd'hui à une analyse philologique et comparative attentive, celui-ci ne tient cependant qu'en partie les promesses de son titre. Avant tout, il ne s'agit pas d'un procès du Saint-Office, mais d'un autre tribunal romain, celui de l'Auditor Camerae. Ce détail, qui pourrait sembler insignifiant pour un public de non-spécialistes, dissimule en fait, comme tous les mensonges, une tout autre réalité. Que le document soit authentique ne fait aucun doute, ne serait-ce qu'au vu des signatures originales placées au bas des interrogatoires, y compris celle, mal assurée, de l'abbesse⁴. Mais rien n'est dit, dans le catalogue, sur sa provenance. Conformément à une pratique très courante, il a certainement été extrait d'un plus gros volume, comme l'indique la double numérotation portée sur les feuillets, ainsi que sa reliure. Il n'était pas rare en effet, tout comme de nos jours, que des manuscrits anciens soient démembrés pour être ensuite vendus en plusieurs fascicules, avec de nouveaux titres et des reliures postiches. Comme semblerait le prouver un document inédit conservé à la bibliothèque Vaticane, le manuscrit du procès se trouvait à l'origine dans les archives du tribunal de l'Auditor Camerae, et c'est précisément là qu'il fut manifestement volé, puis contrefait pour cacher son origine et faciliter sa vente⁵. Mais savoir quand et par

qui il fut dérobé avant d'arriver sur le marché antiquaire demeure un mystère.

Quant à l'allusion à Stendhal, elle aussi se révèle très problématique. Il pourrait s'agir en effet d'une nouvelle trouvaille, d'un expédient dont l'écrivain s'était lui-même servi pour rendre son récit plus *vrai*, et donc plus attrayant en fonction des goûts littéraires de l'époque. Se feignant chroniqueur, il affirmait avoir examiné les « huit volumes in-folio⁶ » du procès original conservés dans une bibliothèque dont il lui fallait pourtant taire le nom : faisait-il ainsi allusion, en exagérant passablement son volume, au manuscrit mis en vente plus tard par Libri ? La critique littéraire a pu établir que Stendhal a certainement consulté une chronique de quelques pages remontant au XVII^e siècle, découverte à Rome en 1833, et tirée du procès qui y était résumé, dans ses grandes lignes, par un auteur anonyme⁷. Mais ce document attribuait à l'abbesse le nom d'Elena di Campi Reale, adopté ensuite par Stendhal (sous la forme d'Hélène de Campireali), et non celui d'Elena Orsini, fille de Giovan Francesco, comte de Pitigliano, tel qu'il figure dans le manuscrit vendu par Libri.

Il s'agit là en fait d'une différence importante, qui pourrait porter à une conclusion aussi immédiate que manifeste. L'allusion au procès pourrait être seulement une supercherie, une nouvelle mystification de la part d'un écrivain qui aimait se déplacer librement dans un jeu de miroirs où le « je » narrateur, se feignant chroniqueur, mêlait vérité présumée et invention délibérée, tout en les présentant dans un cadre historique en apparence vraisemblable. La remise en contexte, dans ce récit comme dans d'autres, est également le fruit d'un double artifice.

PROLOGUE

L'Italie du XVI^e siècle décrite par Stendhal devait, dans l'imagination du lecteur, être en fait l'Italie de son temps : celle du Risorgimento, un pays qui luttait contre la tyrannie de gouvernements étrangers, lacéré par les passions et infesté de brigands. Pourtant, le récit comporte des passages qui ne figurent pas dans la brève chronique et qui pourraient, en revanche, avoir été inspirés par le procès original ou par d'autres documents qui en dériveraient. Au-delà des conjectures portant sur la genèse du récit, un fait est toutefois certain : un procès eut bien lieu, qui se termina d'une manière que même l'imagination féconde de Stendhal n'aurait jamais pu concevoir.

Demeuré enfoui pendant plus de cent cinquante ans dans une réserve, le manuscrit conservé à la British Library témoigne donc d'une histoire qui attend encore d'être racontée. On pourrait cependant se demander de quelle histoire il s'agit, si c'est bien celle du procès, ou celle de la relation sacrilège qui provoqua le scandale, et du procès qu'elle entraîna. Dans ces deux cas, il serait bien trop facile d'imaginer un parcours linéaire partant des faits réels pour aboutir à leur transposition littéraire, en fonction d'un enchaînement temporel marqué par un éloignement progressif, inexorable, par rapport à la vérité. En fait, nous sommes ici confrontés non pas à une seule histoire qui se modifie avec le temps, mais à plusieurs histoires reliées entre elles qui émergent toutes à partir de l'événement originel – le procès –, mais se développent ensuite sur plusieurs plans dont affleurent une série de versions des faits en partie allusives et contradictoires. Compte tenu de ce cadre, confronter ce qui est *narré* au cours du procès – par « narration », je n'entends pas ici

nécessairement une invention ou une fiction, mais ce qui se rapporte à la racine de *ingere*, au sens de « donner une forme, former et modeler des éléments⁸ » – avec ce qui a été réélabore dans les récits postérieurs peut permettre non seulement de reconstruire une vérité plausible, mais aussi de mettre en évidence comment cette dernière, ou ce qu'elle prétend être, a pu être accommodée à différents stades en fonction d'objectifs d'ordres différents, qu'ils soient défensifs, polémiques ou littéraires.

Cela ne signifie naturellement pas que les faits ne se soient pas produits, ou qu'il n'existe aucune réalité que l'on puisse reconstruire à partir de la vérité du procès. La question est de savoir quel crédit nous devons accorder à cette trame serrée d'allusions, d'omissions, de remaniements et d'interpolations qui, du procès au récit, et réciproquement, relie entre eux des écrits apparemment aussi différents par leur style et leurs objectifs. Nous demander en somme si nous devons nous limiter au périmètre restreint de la vérification documentaire, en écartant tout ce qui n'est pas conforté par d'autres témoignages, ou s'il ne convient pas au contraire de considérer le concept même de *vérité*, mais aussi de *fait*, comme une construction complexe, fondamentalement liée au développement du récit, fruit d'un compromis entre administration de la preuve, interrogation des sources et modalités narratives de reconstruction des phénomènes⁹.

Qu'un sacrilège ait été accompli ne fait aucun doute : la naissance de l'enfant, fruit d'une relation interdite, en était la preuve tangible. Toutefois, après le déchirement suscité par le schisme luthérien, à une époque où l'Église se déployait sur plusieurs fronts pour reconquérir une crédibilité, il était

PROLOGUE

rien moins que simple, comme le concile de Trente venait de le montrer, d'intervenir dans la réorganisation complexe de la vie claustrale, de contrôler les agissements des évêques et de réprimer la criminalité ecclésiastique diffuse et les scandales qui en dérivait. Surtout lorsque, comme c'est le cas à Castro, des personnages de haut rang étaient impliqués. En l'occurrence, cependant, la documentation écrite peut nous en apprendre un peu de plus.

Entre les lignes du manuscrit – aux origines de tout récit possible, il est lui-même le reflet d'un rituel précis, le rituel judiciaire, avec ses formalités, mais aussi ses inévitables fictions –, il nous est donné de saisir des bribes de vies vécues, des vestiges d'existences qui se présentent un instant à nous avant de sombrer de nouveau dans l'obscurité dont ils avaient émergé. Sans ce procès, nous ne saurions rien ou presque de l'existence de l'abbesse, hormis quelques rares et brèves mentions dispersées dans les archives, auxquelles personne peut-être n'aurait jamais accordé d'attention : un nom de baptême, quelques dates marquant seulement quelques-unes des principales étapes d'une vie obscure, semblable à des milliers d'autres, une affaire sommairement expédiée, une insignifiante controverse locale, un deuil, une demande pressante mais banale de subvention. Et puis le vide absolu, pas même un portrait, une date de naissance, ou une date de mort. Peut-être pourrions-nous en apprendre un peu plus sur l'évêque, puisqu'il exerça des charges publiques. Mais jamais suffisamment pour reconstituer la vie de femmes et d'hommes dont les sentiments, les modes de pensée et les comportements étaient liés à un monde si profondément différent du nôtre.

L'ABBESSE DE CASTRO

Le procès donne un corps à ces traces, à ces rares documents qui, à leur tour, remplissent les vides, répondent à des questions que personne n'a jamais posées au cours des interrogatoires, ou auxquelles personne n'a donné de *véritable* réponse, mais seulement des réponses *vraisemblables*, qui sont le fruit d'une stratégie défensive délibérée pour laquelle, au-delà des mots, les silences et les omissions pèsent de tout leur poids¹⁰. Parce que dans cette histoire, comme dans toute histoire, il y a un *avant*, un amas confus de personnes, de rencontres, d'épisodes plus ou moins fortuits ; mis en rapport entre eux, ils peuvent nous permettre de mieux comprendre le profil humain et psychologique de ses protagonistes, peut-être aussi de retrouver un mobile, en comblant ainsi le fossé entre réalité et possibilité, entre des faits objectivement avérés et une interprétation de ces mêmes faits qui ne soit pas purement conjecturale. Il nous faut cependant aussi rendre compte d'une dimension plus impalpable, et en même temps plus concrète, à laquelle on accorde généralement peu de poids, mais qui compte énormément dans cette histoire : les atmosphères, les espaces physiques, les lieux dans lesquels l'abbesse et l'évêque se rencontrèrent, et qui n'existent plus aujourd'hui depuis longtemps. Quatre-vingts ans après le procès, Castro fut rasée au sol, démolie à la pioche palais par palais, maison par maison, comme pour effacer ainsi l'ombre sinistre qui flottait depuis toujours, comme une malédiction, sur les hauteurs occupées par la ville. Il n'en reste plus aujourd'hui que des ruines, et c'est par ces ruines que nous commencerons.

PREMIER CHAPITRE

Une ville « imparfaite »

Trois cents pas seulement séparaient le couvent de la Visitation de l'évêché, trois cents pas que l'on vit l'évêque de Castro et ses serviteurs parcourir à de nombreuses reprises au cours de l'hiver 1572, de jour, mais aussi après le coucher du soleil. C'était un aller et retour constant de personnes et de choses, comme une « fourmilière¹ », rapporta un témoin au cours du procès. L'évêque et l'abbesse s'échangeaient des cadeaux et des faveurs : l'évêque, tous les jours ou presque, envoyait au couvent « des citrons, des oranges amères, des amandes avec leur coque, des poulets et des perdrix », tandis que l'abbesse, loin de se limiter à offrir en échange « des macarons, des sucreries, et autres produits des sœurs », lavait « des draps, des chemises et d'autres sortes de vêtements » appartenant au prélat². La rue qui reliait les deux édifices était celle qui, depuis la porte Lamberta, longeait le couvent et d'autres palais jusqu'à la grand-place, après avoir formé une large courbe. C'est là que se trouvaient l'Hostaria ducale – un gîte pour les visiteurs illustres –, le palais du podestat, ainsi que la

L'ABBESSE DE CASTRO

Monnaie ; de là, on arrivait à l'évêché, construit vis-à-vis de la cathédrale de San Savino, qui dominait toute la ville. On pouvait aussi, face à la porte du couvent, gravir un raide escalier qui menait directement à l'entrée latérale de l'évêché, ou inversement, à l'abri des regards indiscrets³.

De ces lieux qui ont été le théâtre du scandale, nous aurions grand-peine, aujourd'hui, à retrouver la trace au milieu des tas de pierres de la colline de Castro. En dépit de fouilles récentes, la ville est presque entièrement ensevelie, et envahie par la végétation. Le secteur où se trouvait l'évêché a livré des fragments d'architraves en travertin et d'enduits peints en rouge, tandis que du couvent, situé près de l'hôpital de San Giovanni, et dominant la colline « à un tir de fusil de là⁴ », ne subsistent que quelques tronçons de murs dissimulés par la végétation. Demeuré « imparfait » après l'arrestation de l'abbesse, le couvent fut ensuite déserté et laissé à l'abandon. Au début du XVII^e siècle, il était utilisé comme dépôt de « poudre à canon, salpêtre, et munitions⁵ ». La seule pièce à avoir encore un toit à l'époque était l'ancien réfectoire des sœurs, couvert en voûte, tandis que le vaste cloître conservait toujours sa citerne, un « magnifique vase, entièrement sculpté au piochon dans la roche ».

Rien de tout cela ne subsiste aujourd'hui. Voies d'accès, murs, palais, églises et monastères ont été détruits en 1649 sur l'ordre d'Innocent X Pamphili. Le *casus belli* fut l'assassinat de l'évêque de Castro Cristoforo Giarda, dont on accusa le duc Ranuccio II Farnèse, seigneur de Castro, d'être le commanditaire. Lorsque la ville capitula, le commandant des troupes pontificales Davide Vidman reçut l'ordre de la raser au sol⁶. Certaines fortifications, ainsi que

le campanile d'où l'on avait vu le curé de San Savino se pencher pour tirer sur les soldats du pape, avaient été détruites au canon au cours du siège, mais il fallait tout démolir. Le pape aurait voulu obliger les habitants de Castro à détruire eux-mêmes leur ville, mais beaucoup avaient pris la fuite, et ceux qui demeuraient n'étaient pas en mesure de réaliser un travail aussi pénible. On engagea donc des ouvriers, qui avaient l'ordre de laisser sur place « les gravats⁷ » et de faire un tas à part avec le bois provenant de la démolition des planchers, des portes et des fenêtres. Des fragments de la muraille furent précipités du haut de la colline, tandis qu'une masse énorme de gravats, de briques, de pierres, de frises, de colonnes, de chapiteaux et de blocs de tuf s'accumulait sur le sol, pillée dans les premiers temps pour la récupération de matériaux de construction, puis bien vite recouverte par une forêt impénétrable.

C'est ainsi que disparut la capitale du duché créé en 1537 par Paul III Farnèse pour son fils Pier Luigi à un emplacement stratégique du Latium septentrional, non loin de la frontière du duché de Toscane (grand-duché à partir de 1569), dans un secteur où cette famille possédait déjà plusieurs fiefs⁸. Traversé par deux importantes voies consulaires, l'*Aurelia* en direction de Montalto et la *Cassia Cimina* en direction de Viterbe, le duché s'étendait du lac de Bolsena jusqu'à la mer Tyrrhénienne et comprenait aussi, bien que non directement limitrophes, le petit comté de Ronciglione, ainsi que différents domaines situés le long du Tibre. Véritable plaie pour les successeurs de Paul III, qui en supportaient mal l'existence, et bien qu'appartenant formellement au patrimoine de saint Pierre, il était en fait

indépendant et possédait sa propre milice, ainsi qu'un atelier monétaire⁹. Il jouissait en outre de l'exemption de la taxe sur le sel, et sa douane, près du pont de l'Abbadia, prélevait des droits de passage importants sur les denrées qui entraient ou sortaient du duché. À Castro même, on produisait le salpêtre, utilisé pour fabriquer la poudre, mais aussi pour conserver la viande, et toutes les activités du territoire – pâturages, moulins, auberges, et même la *cannara* de Marta, où l'on capturait les anguilles qui, depuis le lac de Bolsena, s'engageaient dans la rivière – offraient à ses ducs une appréciable opportunité de rentrées financières grâce à des tributs et à des contrats de location¹⁰. Urbain VIII Barberini, dès 1641, prenant pour prétexte les dettes considérables contractées par les Farnèse – pour faire face à leurs énormes dépenses militaires et de cour, ils avaient hypothéqué l'ensemble du duché –, avait engagé une « petite guerre » inutile et dispendieuse¹¹. Au bout de trois ans, en effet, en partie grâce aux pressions de la diplomatie internationale, il avait été contraint à restituer Castro au duc Odoardo I^{er} qui avait pu compter sur l'appui de Venise, de Modène et du grand-duché de Toscane¹². Le siège qui allait suivre marqua toutefois le commencement de la fin pour le duché : les Farnèse cherchèrent par tous les moyens à le récupérer, jusqu'à ce qu'il soit en fin de compte définitivement englobé, en 1659, dans le patrimoine de saint Pierre, tandis que sa capitale ne fut jamais reconstruite. Du reste, elle n'était plus à l'époque la cité idéale telle que Paul III l'avait imaginée pour son fils. Peut-être d'ailleurs ne le fut-elle jamais, sinon au cours d'une très brève période.

Défendue par de hautes murailles de tuf, au point de rencontre de deux affluents du Fiora, mais décentrée par rapport à d'autres propriétés des Farnèse comme Caprarola, Castro pouvait sembler un lieu parfait pour fonder la capitale d'un petit État, même si son acquisition, en échange de Frascati, ne fut jamais véritablement une bonne affaire pour cette famille¹³. Situé à proximité de l'escale portuaire de Montalto, à l'embouchure du Fiora, le site était au centre d'une terre fertile, riche en bois et en gibier. Ses pâturages, point de passage obligé pour la transhumance du bétail du duché de Toscane qui se rendait à Civitavecchia, de même que la location des moulins et la taxe sur la meunerie, auraient pu lui garantir des entrées consistantes, qui étaient nécessaires pour soutenir la politique et les fastes d'une famille dont l'ascension était alors vertigineuse. En 1527, à l'époque du siège de Rome, elle avait déjà été occupée par Pier Luigi et les soldats impériaux, puis dévastée en représailles par les troupes envoyées par Clément VII¹⁴.

Dépeuplée et réduite à l'état de « baraque de romanicels¹⁵ » (c'est ainsi que la décrit Annibal Caro, qui la visita un peu plus tard), pour qui s'aventurait le long de la profonde gorge qui la cernait, la ville, vue du bas, avait quelque chose de terrifiant. Les falaises et les grottes qui l'entouraient pouvaient donner l'impression au visiteur d'entrer « plutôt dans une caverne obscure, peuplée par des animaux sauvages plutôt que par des hommes civilisés¹⁶ ». C'est du moins ce qu'écrivait Leandro Alberti vers 1550, sans rien ajouter de plus, comme s'il voulait suggérer ainsi qu'un lieu aussi sinistre n'aurait jamais rien pu produire de bon. Une terre de bandits, une terre qui ne produisait

depuis toujours que « des ruines, des malheurs et des malédictions¹⁷ », affirma-t-on plus tard après la destruction, lorsqu'on redécouvrit, dans la marée de libelles et d'écrits antifarnésiens qui circulèrent pendant et après les guerres de Castro, le scandale causé par l'évêque et l'abbesse.

Pourtant, Castro connut une période heureuse, fût-elle éphémère. À la suite de l'investiture de Pier Luigi, le bourg antique, d'aspect médiéval, était devenu l'objet d'un ambitieux programme de fortifications et d'embellissements confié à Antonio da Sangallo le Jeune, l'architecte florentin préféré de Paul III¹⁸. L'objectif était probablement de créer une nouvelle et plus splendide Pienza, la cité idéale que le pape Pie II, au siècle Enea Silvio Piccolomini, avait fait édifier au milieu du XV^e siècle non loin de Sienne. Selon les plans de Sangallo, l'ancienne place des Bandi aurait dû devenir la grand-place, élargie et pavée avec des briques disposées en arêtes de poisson. C'est ici qu'auraient dû s'élever, comme sur un forum, outre le palais préexistant du podestat, décoré des blasons des familles résidentes, les plus importants édifices de la ville : le palais ducal, l'Hostaria, la Monnaie avec sa façade en travertin, semblable à celle de Rome, qu'auraient dû compléter, comme dans une cour princière, des constructions privées « décorées et dotées de toutes les commodités » voulues par « différentes personnes du cru et étrangères¹⁹ », disposées à payer n'importe quel prix, note malicieusement Vasari, pourvu de plaire au pape et de s'attirer ses faveurs. Sangallo avait imaginé un projet grandiose, une sorte de *theatrum farnesianum*²⁰ dont les coulisses étaient formées par des portiques à l'ancienne, avec des façades en travertin blanc contrastant avec le tuf